

Procédure pour demande de prélèvements urgents – Secteur du CLSC de Valleyfield

Prélèvements urgents avec mention « *Ce jour* » :

1. Demander au patient de se présenter au CLSC de Valleyfield entre 7h30 et 12h et entre 13h et 15h du lundi au vendredi.

IMPORTANT

Vous devez aviser le patient que **si la porte des prélèvements est fermée** durant les heures citées plus haut, le patient doit **se rendre à la réception au 2^e étage**.

2. Après 15h, une option s'offre à vous afin de référer le patient :



Pour cette option, c'est au personnel de la clinique de téléphoner et non le patient.

Hôpital du Suroît (HRS) Du lundi au vendredi (450) 371-9920 Ext. : 2215

3. Vérifier sur *Clic Santé* pour vérifier s'il reste de la disponibilité en PSL.

IMPORTANT

Dans le cas où la requête n'a pas de mention d'urgence "Ce jour" inscrite sur la requête, le patient se verra refusé et il sera invité à prendre un rendez-vous par Clic Santé.

Aide-mémoire :

→ Signification d'un prélèvement urgent « *Ce jour* » :

- Le résultat doit être accessible en moins de 24h pour débiter un traitement qui ne peut attendre.
- Le résultat doit être accessible en moins de 24h pour savoir si le client doit être orienté dans un centre hospitalier en urgence.
- Même si le résultat sort en soirée, la situation nécessite que le médecin regarde le résultat en dehors des heures du bureau.

→ Si le client sort du bureau médical après 16h et il doit avoir son prélèvement pour le lendemain :

1. S'assurer d'avoir coché « *Urgent* » et inscrit « *Ce jour* » sur la requête remis au patient.
2. Aller sur Clic Santé.
3. Demander au patient de se présenter au CLSC dans les heures de prélèvements sanguins